



Master Urbanisme et aménagement Parcours Ingénierie du Développement, de l'Aménagement des Territoires en Transitions (IDATT) - 2e année

RNCP 31470

Présentation et Objectifs de la formation

Le parcours Ingénierie du Développement et de l'Aménagement des Territoires en Transition vise à former aux métiers de l'aménagement et du développement des territoires en lien avec les enjeux de transition (environnementale, économique et sociale, énergétique, cognitive, organisationnelle...). Pour ce faire, la formation propose à la fois l'apport de connaissances ; la mobilisation de dispositif d'ingénierie territoriale (l'observation territoriale, la conception, l'animation et l'évaluation de projets de territoires, la prospective territoriale, la géomatique) et la mise en situation professionnelle (travaux, ateliers, stage –facultatif en première année -).

L'objectif du parcours est de donner aux étudiants les clefs pour appréhender les questions territoriales de façon systémique. Les questions de développement territorial, de transition socio-écologique dans les contextes métropolitains, périurbains et ruraux sont abordées afin d'être couplées avec les enjeux de la planification territoriale et de la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle territoriale. Les thèmes d'élaboration de projets, de l'agriculture, de la mobilité, du tourisme ou encore du patrimoine notamment, sont abordés via cette approche. L'enseignement se fait dans le cadre de cours et d'ateliers, dans lesquels les étudiants sont invités à répondre sur une durée de 6 mois à une commande formulée par une collectivité territoriale, des organismes publics, parapublics ou privés.

Dates de la formation

- Calendrier prévisionnel joint
- 420 heures en centre de formation

Contenus pédagogiques

- Approches pour une transition : 9 crédits ECTS
 - EC Innovation sociale et territoriale 3 crédits ECTS
 - EC Entre nature et société: quelles ressources pour bien-vivre ensemble? 3 crédits ECTS
 - EC Les implications politiques de l'aménagement et du développement territorial : 3 crédits ECTS

UE Savoirs méthodologiques et professionnels : 6 crédits ECTS

- EC Méthode participative et méthode d'animation concertation 2 crédits ECTS
- EC Prospective et expérimentation 2 crédits ECTS
- EC Représenter les relations à la nature 2 crédits ECTS

UE Evaluation des politiques publiques : 3 crédits ECTS

UE Savoirs professionnels de l'aménagement : 12 crédits ECTS

- EC Atelier de Projet 2 : 6 crédits ECTS
- EC Atelier de Projet Transition : 4 crédits
- EC Projet d'Insertion Professionnelle 2 : 2 crédits ECTS

UE Projet de fin d'études 30 crédits ECTS

- EC Projet de fin d'études : 28 crédits ECTS
- EC Voyage d'étude : 2 crédits ECTS

Moyen pédagogique

- L'apprenti est placé en situation d'être co-responsable et co-constructeur de son apprentissage.
- Un tuteur pédagogique par étudiant l'accompagne tout au long de l'année vis-à-vis de son apprentissage et de son travail personnel.
- Des mises en situation réelle (ateliers) pour une pédagogie de projet sont mobilisées tout au long de l'année.

Modalités d'enseignement

Le Master 2 IDATT s'effectue en alternance en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les enseignements sont délivrés en présentiel.

Modalités d'évaluation et diplôme visé

Chaque UE est évaluée soit par un examen terminal, soit en contrôle continu à partir de mises en situation professionnelle. Les évaluations donnent lieu à des production écrites et/ou orales, individuelles et/ou collectives.

Coût de la formation

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est gratuite pour l'apprenti-e.
- Employeur privé : La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise.
- Employeur public : seules les collectivités territoriales bénéficient d'une prise en charge totale du coût de la formation via le CNFPT. Les fonctions publiques d'Etat et Hospitalière doivent prendre en charge la totalité du coût de la formation. En cas de reste à charge, il est assumé par l'employeur de l'apprenti-e.

Accessibilités aux personnes en situation d'handicap

Référent handicap du CFA : info@formasup-ida.com

Référent handicap de l'UGA : accueil.sah@univ-grenoble-alpes.fr

Contact pour le contrat d'apprentissage

Megane Marie-Sainte: gestionnaire2@formasup-ida.com

Débouchés professionnels

De par sa dimension transversale et professionnalisante, la formation offre des perspectives de débouchés professionnels variés. 45 % des étudiants trouvent un emploi au sein des collectivités territoriales ou établissements assimilés en charge des problématiques de gestion des territoires. 30 % des étudiants trouvent un emploi au sein de structures de développement ayant un statut d'associations (ex : Agence d'Urbanisme) ou autres associations et ONG, et près de 20 % trouvent un emploi au sein de bureaux d'études ou dans une entreprise privée, parfois via la création de leur propre activité. 5% poursuivent en thèse.

Rythme d'alternance :

Le Master 2 IDATT s'effectue en alternance avec 12 semaines de formation sur des contrats de 12 mois.

La formation débute en septembre. Les apprentis sont diplômés en juillet ou septembre.

Entre septembre et juillet, les apprentis sont en formation une à deux semaines par mois.

Lieu de formation:

Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)

14 bis avenue Marie Reynoard 38100 GRENOBLE

Conditions d'admission

Cette formation est accessible aux étudiants issus d'une 1^{re} année de Master dans un domaine compatible.

Comment s'inscrire?

Admission sur dossier, après entretien et décision de la Commission de recrutement :

- 1- Consulter les modalités d'admission selon votre profilici
- 2- Admission définitive après validation des missions proposées par l'entreprise.

Contacts

Contacts Contrat d'apprentissage CFA FORMASUP Isère Drôme Ardèche 3 avenue Marie Reynoard - 38100 GRENOBLE

Mégane Marie-Sainte Gestionnaire apprentissage gestionnaire2@formasup-ida.com

04 76 84 56 52

Contact Scolarité - admission Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)

Gestionnaire scolarité iuga-fc@univ-grenoble-alpes.fr

Contact Formation Continue et Alternance Université Grenoble Alpes (UGA)

Stéphanie Duranti Ingénieure Conseil Formation Continue et Apprentissage iuga-fc@univ-grenoble-alpes.fr 04 76 01 26 16

Le Centre de Formation d'Apprentis FormaSup Isère Drôme Ardèche assure le bon déroulement, le suivi réglementaire et administratif des contrats d'apprentissage en collaboration avec l'Université Grenoble Alpes.

> La Région Auvergne-Rhône-Alpes